

Programme anti-inflation

M. Stanfield: J'ai un peu de difficulté à prendre mes amis au sérieux à ce sujet, et je ne peux vraiment pas m'imaginer, malgré le respect que j'ai pour lui, que le chef du NPD croit que le programme qu'il a esquissé ce matin puisse juguler l'inflation dans notre pays.

M. Broadbent: Pourquoi pas?

M. Stanfield: En outre, je dois dire que la motion est tout à fait prématurée. Le bill est encore à l'étape du comité. Notre parti veut avoir une attitude constructive et la motion me paraît avoir des visées destructives.

Des voix: Bravo!

Une voix: Foutaise que tout cela!

M. Stanfield: Quelqu'un dit que c'est de la foutaise. Je ne qualifierais pas la motion comme telle.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous l'avez qualifiée de destructive.

M. Stanfield: Je suis désolé, madame l'Orateur, je ne voulais pas trop exciter les députés du NPD tout juste avant le déjeuner. Je ne veux pas qu'ils aient une indigestion.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous vous adressez à la présidence.

M. Stanfield: Je m'adresse à la présidence. Je me suis tenu à une bonne distance des députés du NPD ce matin. Notre parti essaiera de persuader le gouvernement de modifier ce programme de façon qu'on puisse voir qu'il ralentira l'inflation, de façon qu'il semble s'étayer sur des faits réels établissant l'utilité limitée de la réglementation des prix et de revenus, de façon que le gouvernement ne soit pas ainsi autorisé à imposer pendant des années et des années une réglementation qui va modifier le caractère fondamental de notre économie, rendre la négociation collective presque dénuée de sens à cause de la durée de son application et lui permettre de s'arroger les décisions économiques importantes à prendre au pays au cours de cette période, détruisant par là non seulement le pouvoir de décision des coopératives et des sociétés, mais pouvant même aussi enlever leurs pouvoirs à nos provinces au cours de cette même période. Comment pourrions-nous de plein gré accorder de tels pouvoirs pendant si longtemps à un gouvernement, encore moins à un gouvernement comme celui-ci qui a bien prouvé à quel point il savait être opportuniste?

Je suis opposé à cette motion parce qu'elle est prématurée et, étant prématurée, purement destructive dans le but auquel elle vise.

Une voix: Absolument aucune logique!

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Si mes amis veulent bien s'occuper de leurs affaires, je m'occuperai des miennes. Je suis désolé, madame l'Orateur, je ne voulais vraiment pas énerver ces députés. Je dis au ministre que nous continuerons d'essayer d'améliorer le bill pour en faire un programme praticable mais il n'est pas question quand même de remettre

[M. Stanfield.]

au gouvernement un chèque en blanc du genre qu'il cherche à obtenir en ce moment. Je voterai contre la motion.

M. Abbott: Madame l'Orateur, peut-être pourrais-je signaler qu'il est 1 heure.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. l'Orateur adjoint: Puis-je signaler à la Chambre qu'à 1 heure, quand la séance a été interrompue pour l'heure du lunch, la présidence avait accordé la parole au député de Mississauga (M. Abbott), car aucun député du Crédit social ne s'était levé. Le ministre, qui croyait qu'un député du Crédit social prendrait la parole, ne s'est pas levé, même s'il avait l'intention de parler après les représentants des trois partis de l'opposition. Je suis persuadé que la Chambre consentira à entendre maintenant le ministre sans que rien ne soit changé au droit du député de Mississauga de prendre la parole le moment venu. La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je vous remercie, ainsi que tous les députés, de me permettre de prendre la parole en ce moment. Je répondrai brièvement à un certain nombre de questions qu'a soulevées le chef du Nouveau parti démocratique.

Une voix: En son absence.

M. Macdonald (Rosedale): Il a eu la courtoisie de me signaler juste avant l'interruption de la séance qu'il avait un engagement antérieur qui l'empêcherait d'être ici à 2 heures, mais qu'il y viendrait un peu plus tard. Ainsi, il pourra peut-être venir écouter au moins une partie des commentaires que je veux faire sur son discours.

L'une des phrases les plus importantes de son discours, à mon avis, consiste à reconnaître un fait important—et je le cite textuellement—que la population tout entière souffre de ce fléau. Tous les arguments que l'honorable représentant et ses collègues ont invoqués depuis quatre semaines, tant à la Chambre que à l'extérieur de la Chambre, ont porté sur ce qu'ils ne sont pas disposés à faire, ce qu'ils ne sont pas disposés à appuyer et à donner dans le cadre de ce programme anti-inflation.

On aurait été en droit de conclure que les néo-démocrates ne se souciaient pas du tout de l'inflation et que leur premier propos était de s'opposer au programme. Je suis donc bien aise que le député ait précisé que lui et ses collègues sont inquiets. Je reconnais qu'il a choisi pour lui et son parti une thèse difficile à défendre à cet égard, car il a dû partir de l'hypothèse que ne corrobore aucun fait économique et selon laquelle les frais accrus de main-d'œuvre n'ont aucun effet sur le coût des biens et services qu'achètent les consommateurs. Selon la position qu'il a adoptée, là où se produisent des hausses de salaires relativement aux entreprises individuelles ou à l'ensemble de la collectivité, elles n'ont pratiquement pas d'effet sur les prix. Il a donc dû chercher des boucs émissaires dans d'autres secteurs de l'économie pour faire oublier que par-dessus tout la rémunération, comme c'est le cas de nombreux autres coûts, est importante du point de vue de l'inflation.